



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer



RÉGION
NORMANDIE

COP intermédiaire NORMANDIE

Mercredi 24 avril 2024

Ordre du jour

- 14h30 ● **Propos introductifs**
 - 14h40 ● **Rappel des panoramas des leviers pour la Normandie**
 - 14h45 ● **Présentation des travaux de diagnostic issus de la 1^{ère} phase de mise en débat**
 - 15h15 ● **Focus sur de la démarche de transition écologique du système de santé normand**
 - 15h20 ● **Synthèse des retours des questionnaires « collectivités »**
 - 15h30 ● **Echanges avec la salle et débats sur les conditions de réussite de la future feuille de route**
- 
- 16h15 ● **Présentation du point de sortie des COPs**
 - 16h20 ● **Suite des travaux**

M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

**14^{ème} Vice-Président de la Région
Normandie, en charge de la Transition
environnementale et énergétique**

M. Jean-Benoît ALBERTINI

**Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**

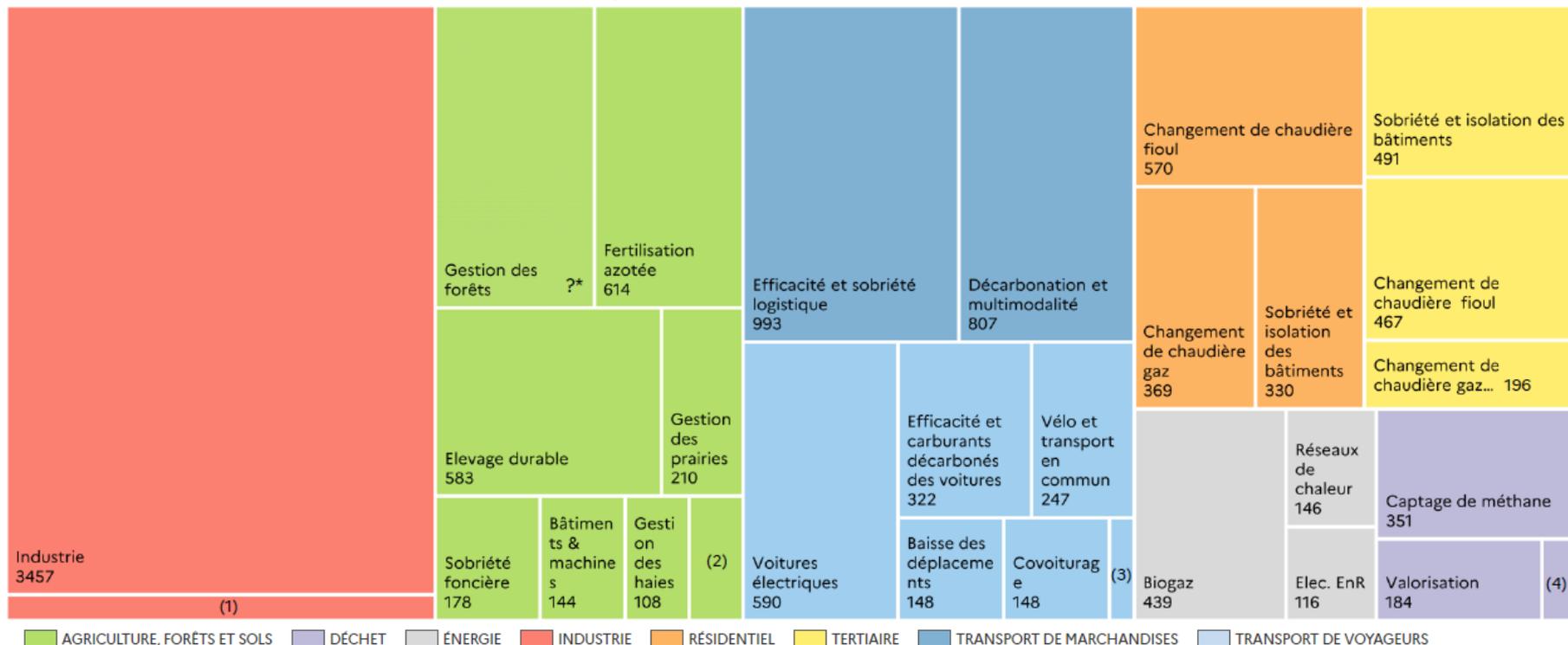
Rappel des panoramas des leviers pour la Normandie

Mme Florence RICHARD

Secrétaire générale à la planification écologique de Normandie

Panorama des leviers de décarbonation en Normandie

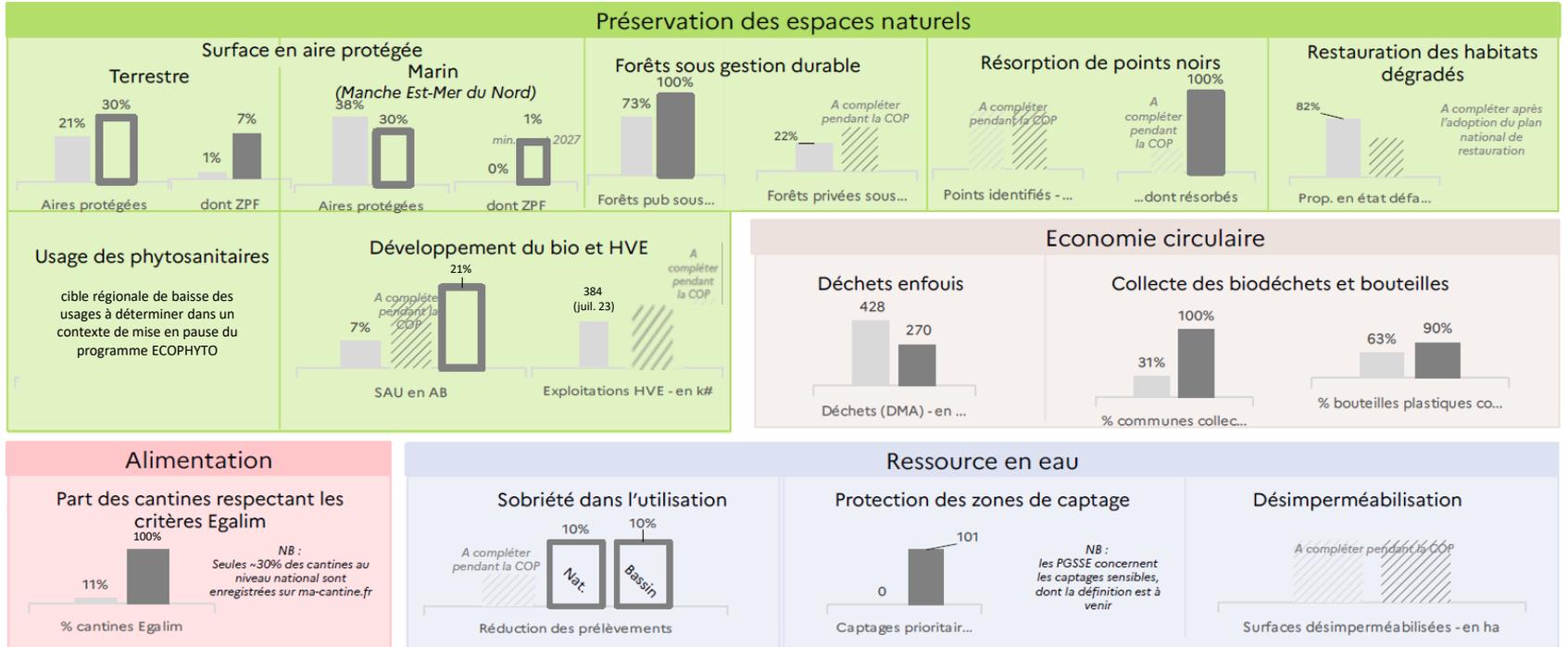
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets : 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Normandie



Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)

Objectif régionalisé indicatif en 2030

Objectif national ou supra-régional

Présentation des travaux de diagnostic issus de la 1ère phase de mise en débat

Laurent MARY, Directeur général adjoint Transports et aménagement, Région Normandie, pilote du GT « Mieux se déplacer »

Pascal HENRY, directeur adjoint de la DREAL Normandie, Pilote du GT « Mieux se loger »

*Olivier LEMAITRE, Directeur adjoint, Direction Energies, Environnement et Développement Durable, Région Normandie
et Sandrine PIVARD, Directrice adjoint de la DREAL Normandie, Pilotes du GT « Mieux préserver »*

Guillaume LEFRANCOIS, Directeur régional Délégué ADEME - Direction Régionale Normandie, Pilote du GT « Mieux produire »

Chris VAN VAERENBERGH, Directeur adjoint de la DRAAF de Normandie, Pilote du GT « Mieux se nourrir »

Michèle AUVRAY, Cheffe de service Pratiques anti-concurrentielles et commande publique à la DREETS de Normandie , Pilote du GT « Mieux consommer »



Plus de 25 réunions de travail en GT
« restreints » et « pléniers »



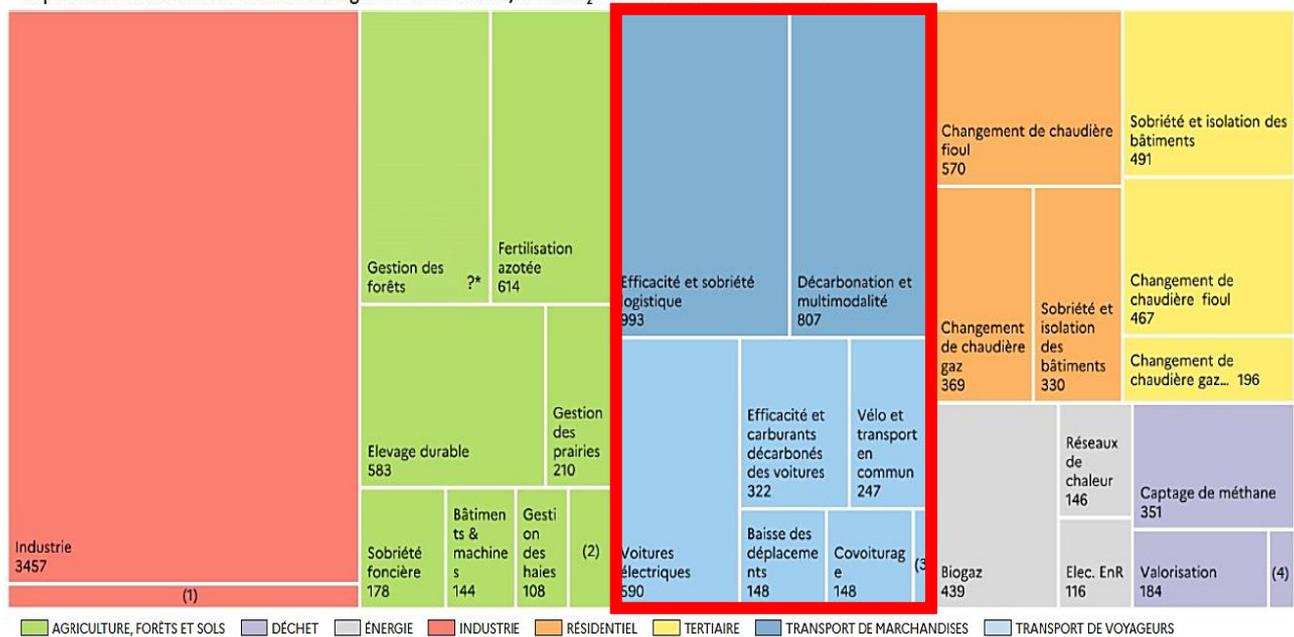
Près de 250 personnes de l'écosystème
régional mobilisées lors de la 1^{ère} mise en
débat



**Plus d'une 100^{aîne} de propositions
d'actions** recueillie à la suite de la 1^{ère}
mise en débat



Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 35 ktCO₂e.

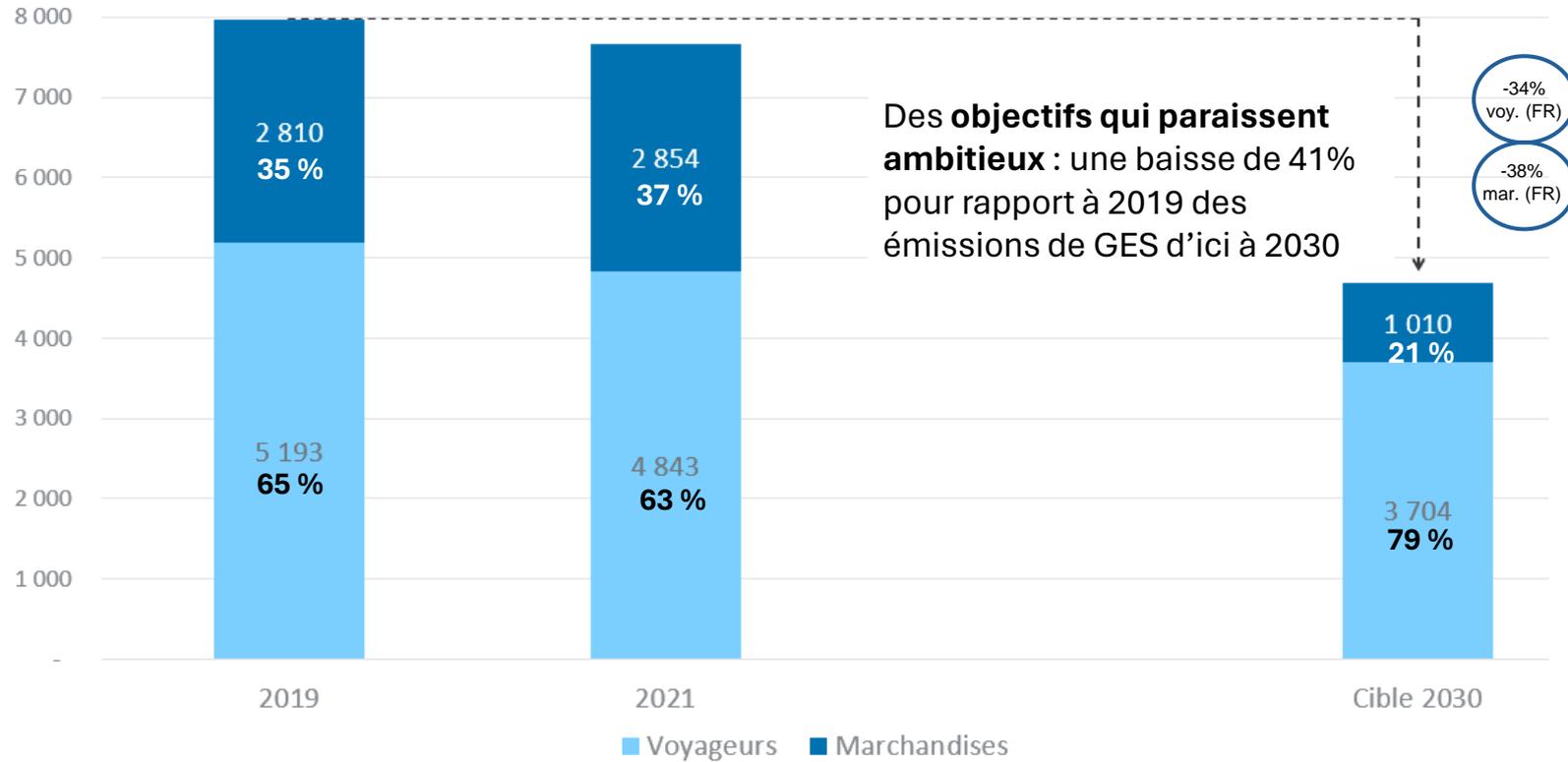
* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Présentation de l'état des lieux et du diagnostic territorial : volet transport

MIEUX
SE DÉPLACER



Emissions annuelles de GES (en KTeqCO2) du secteur transport de marchandises et des voyageurs



Présentation de l'état des lieux et du diagnostic territorial : volet transport

5 193 KTeqCO₂ émises en 2019 par les transports de voyageurs en Normandie

2 810 KTeqCO₂ émises en 2019 par les transports de marchandises en Normandie



Répartition GES en 2019

Voitures	95%
Transports en commun	3%
2 roues	2%
Trains	< 1%
Fluvial	< 1%
Maritime	< 1%
Avion	< 1%

Répartition GES en 2019

Véhicules utilitaires	51%
Poids lourds	47%
Fret ferroviaire	< 1%
Fluvial	< 1%
Maritime	< 1%



Points clés du diagnostic :

- **Une armature d'infrastructures de transports** qui repose sur des flux est-ouest majoritairement autour de l'axe Seine en lien avec l'écosystème portuaire
- **Prédominance de la voiture individuelle, prédominance du mode routier pour le transport de marchandises, forte mobilité « touristique »**
- **Des zones rurales peu denses** nécessitant des réponses différenciées

Les stratégies d'intervention déployées en Normandie :

- **58 actions identifiés** (en cours ou à venir) : 18 « marchandises » / 40 « voyageurs »
- La moitié concerne des dispositifs d'aide, certaines déclinant des dispositifs nationaux
- Une majorité d'actions réalisées ou en cours
- Des cadres intégrateurs : SRADDET modifié, stratégies portuaire et logistique...

Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation :

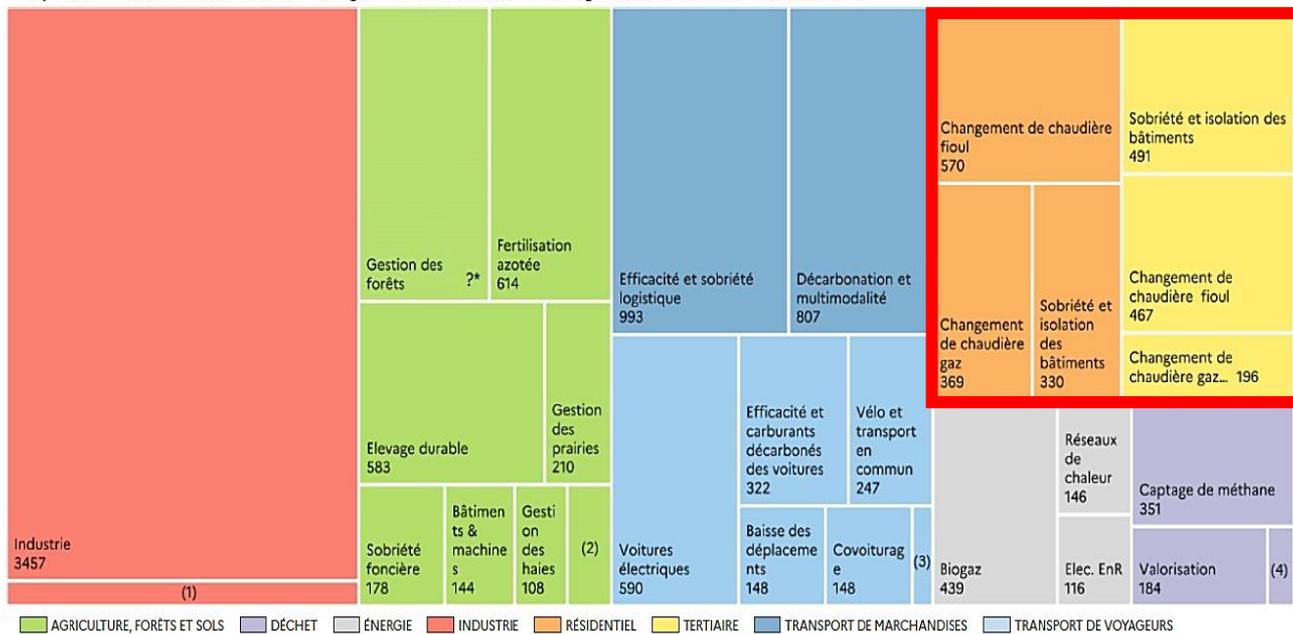
- Orienter les investissements, flécher des ressources pour les AOM locales
- Faire évoluer le cadre réglementaire, le stabiliser et donner de la visibilité aux acteurs
- Améliorer la coordination et l'articulation des projets « mobilités »
- Amplifier fortement le report modal à travers des incitations et un changement culturel : acceptabilité sociale, mobilisation et engagement des citoyens
- Essaimer des bonnes pratiques (exemple du co-voiturage intra-entreprises)
- Mobiliser et accompagner les élus locaux
- S'appuyer sur les énergies alternatives disponibles
- ...



MIEUX SE LOGER



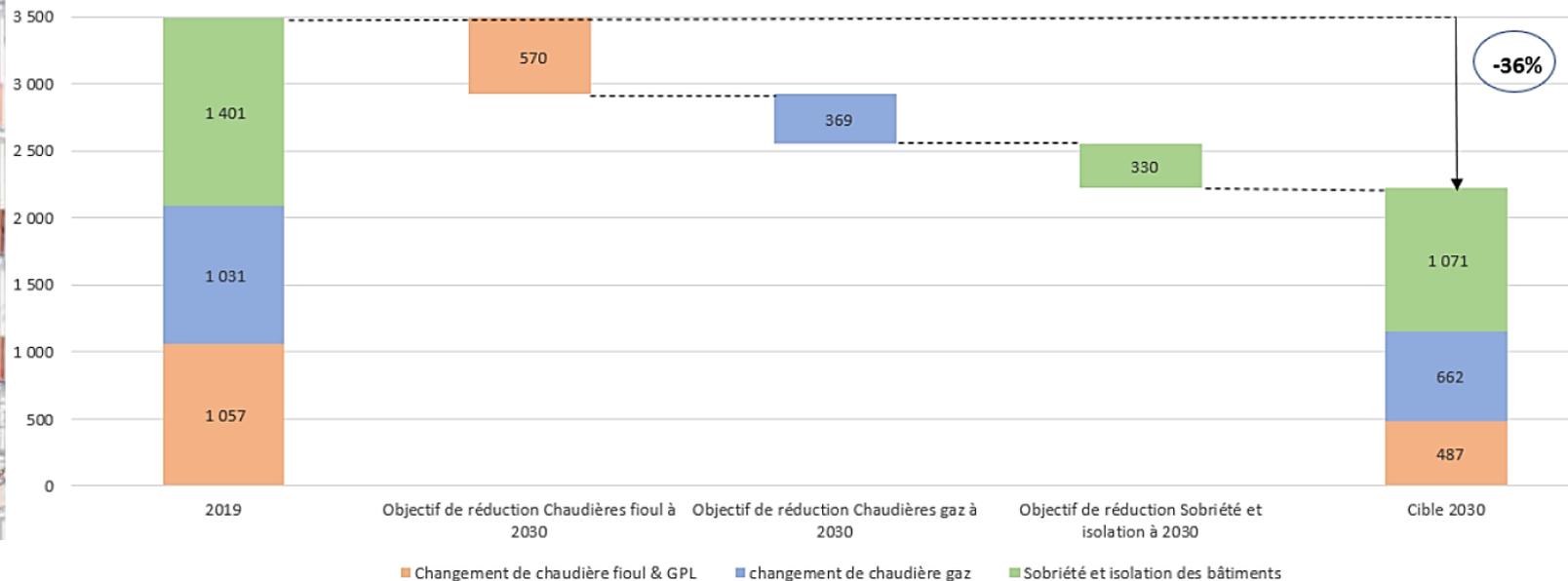
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Emissions annuelles GES KtéqCO₂- secteur résidentiel - Normandie
Objectifs de réduction par levier d'action

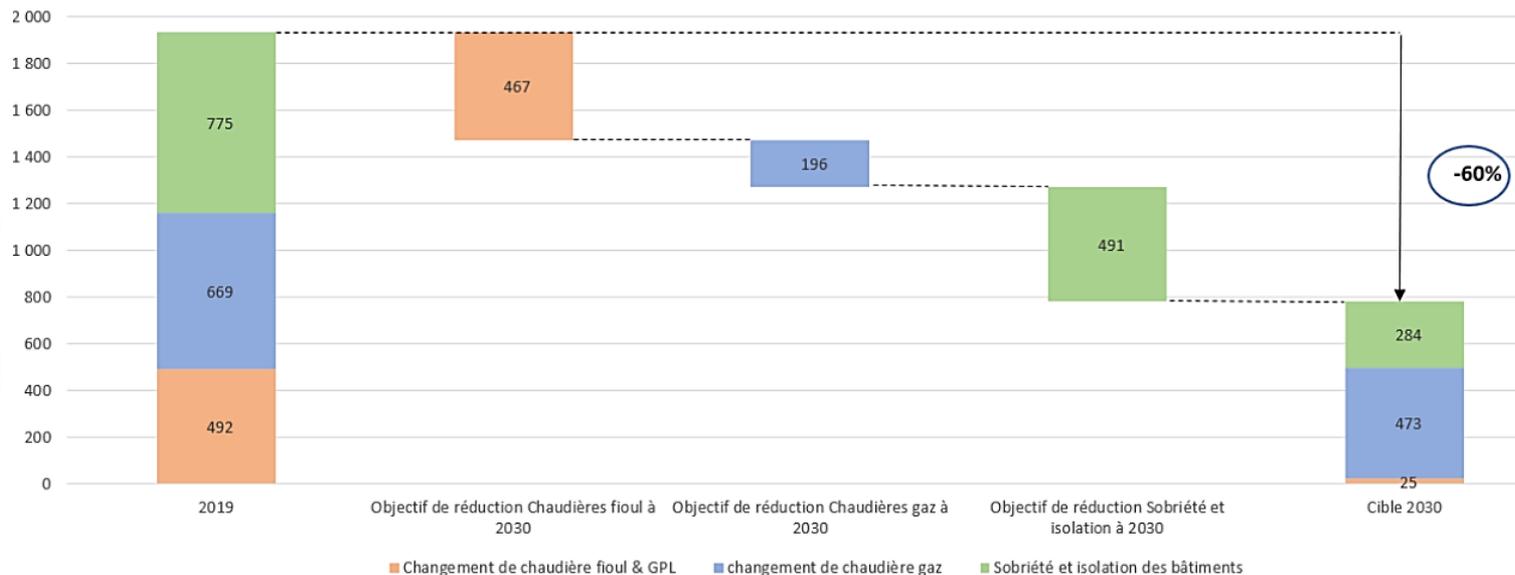


-36%

-46% (FR)

*Usages pris en compte :
Chauffage et Eau Chaude (Résidences principales et secondaires)*

Emissions annuelles GES KtécCO₂- secteur tertiaire - Normandie
Objectifs de réduction par levier d'action



-60%

-62% (FR)

Usages pris en compte :
 Fioul et GPL : Chauffage, Cuisson, Eau Chaude et autres usages
 Gaz Naturel : Chauffage, Cuisson et Eau Chaude



Points clés du diagnostic :

- Les leviers sur la **sobriété et la performance thermique** de l'enveloppe sont la clé d'entrée pour réduire le besoin en énergie
- Des dispositifs efficaces sur les leviers de changement de chaudières, notamment dans le résidentiel
- Un parc tertiaire privé mal connu
- Des spécificités fortes à prendre en compte : rural/urbain, habitat individuel/collectif

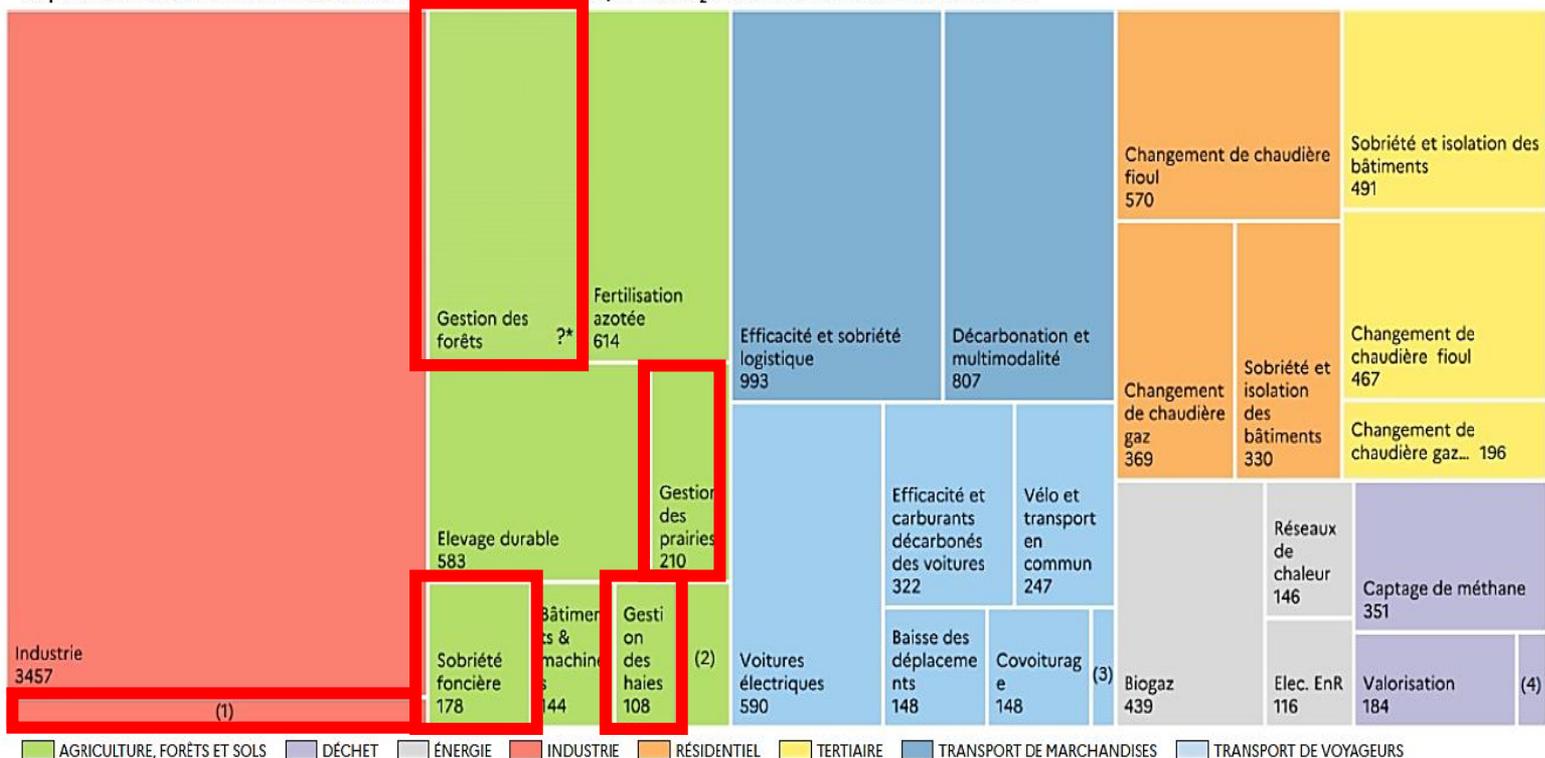


Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation :

- **Nécessité d'accompagner les entreprises du bâtiment** : structuration de filières locales pour être au rendez-vous des besoins (emplois/compétences, grands chantiers, etc.)
- Déployer les schémas directeurs immobiliers en particulier pour le tertiaire public des collectivités
- Valoriser les actions mises en œuvre par les collectivités sur leur propre parc qui « donnent à voir » et entraînent
- Poursuivre, coordonner et massifier la mobilisation des différents dispositifs, notamment sur le logement social
- **Agir sur la confiance** vis-à-vis des particuliers et des entreprises dans la mobilisation des dispositifs et la réalisation de travaux
- Favoriser la stabilité des dispositifs et cadres réglementaires

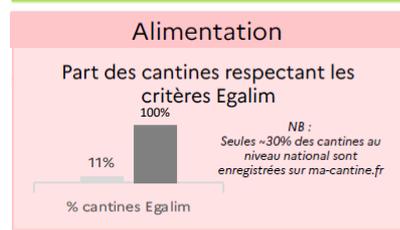
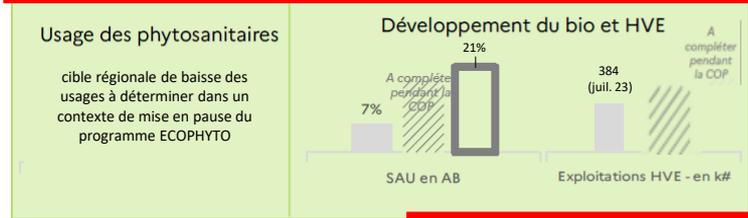
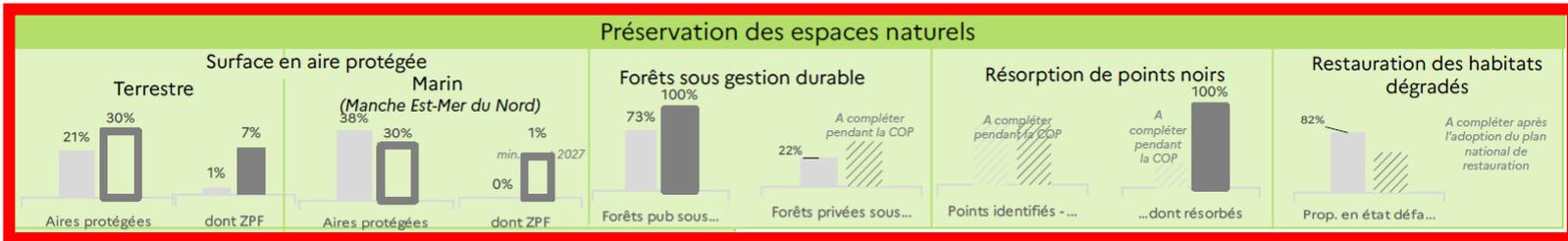


Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets : 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts



Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)
 Objectif régionalisé indicatif en 2030
 Objectif national ou supra-régional

8 leviers à approfondir - Diagnostic



Levier	Elts de diagnostic – Normandie	Objectifs
Gestion des puits forestiers et produits bois	Puits forestiers : 0,23 MtCO ₂ eq/an (2021)	Obj SGPE : Puits forestiers : obj non régionalisé, Produits bois : + 151 ktCO₂e stockés
	Produits bois : 501 000 m ³ de bois d'œuvre récolté représentant 42 % de la récolte globale en 2020	Objectifs proposés à horizon 2050 : - Maintenir le rôle de séquestration de carbone de la forêt normande, - Calculer la quantité de carbone stocké dans les projets de construction dans le cadre des projets identifiés dans le PACTE bois et biosourcés.
Gestion des haies	Un linéaire de haies en diminution - 875 km en moyenne/ an (sur 40 ans)	Obj SGPE : 108 ktCO₂e entre 2019 et 2030 soit 3 600 km de haies en +/2019 Obj SRB (2030) : 0 perte linéaire à l'échelle normande/2019
Gestion des prairies	Un rythme de retournement qui s'accélère : Evolution moy. de 2008-2019 : - 4 000 ha/an Evolution 2022-2023 : - 17 189 ha/an	Obj SGPE : 210 ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030 Soit 1 700 ha de surface de moindre retournement Des prairies en 2030/2019 Obj SRB (2030) : 0 perte nette de prairies permanentes
Restauration des Tourbières et zones humides	Des milieux en régression / Entre 13 000 ha et 20 000 ha de milieux tourbeux en Normandie / 210 000 ha de ZH	Obj SRB (2030) : 3 000 ha de ZH restaurées
Restauration des habitats naturels dégradés	86 % des habitats et espèces d'intérêt communautaire en état défavorable (à l'échelle biogéographique Atlantique – 2019)	Obj SGPE : en attente plan national de restauration Obj proposé : identifier les habitats régionaux sur lesquels travailler dans les trois prochaines années
Sobriété dans l'utilisation de l'eau	Des données de Banque national des prélèvements d'eau à consolider (573 m ³ en 2019 / 516 m ³ en 2021) et des démarches locales à encourager	Obj SGPE : - 10% d'eau prélevée au niveau bassin d'ici 2030 Obj /bassin / Bassin SN : - 14 % pour alimentation en eau potable : stabilisation pour le secteur agricole -4 % en 10 ans pour prélèvements industriels (hors refroidissement) Compatibilité avec -10 % pour refroidissement et canaux de nav. Bassin LB : objectif de 10 % à décliner dans les SAGE
Désimperméabilisation	Pas de données consolidées à l'échelle normande / des projets portés par les collectivités territoriales	Obj SGPE : A compléter Obj SRB (2030) : Augmenter de 30% la moyenne des surfaces végétalisées dans l'enveloppe urbaine des communes d'ici 2030 par rapport à 2024

5 leviers possédant déjà un plan d'action - Diagnostic



Levier	Elts de diagnostic – Normandie	Objectifs
Gestion durable des forêts	La forêt couvre 14 % de la région Normandie (1/4 forêt publique, 3/4 forêt privée). Une obligation réglementaire qui serait atteinte en 3 ans : En 2021 : 49,48 % de la forêt privée dotée d'un PSG	Obj SGPE : 100 % des forêts publiques dotées d'un DGD d'ici 2030 100% des forêts privées > 20 ha dotées d'un PSG Obj (SRB 2030) : 100 % des forêts privées > 20 ha dotées d'un document de gestion durable (DGD) à horizon 3 ans
Sobriété des sols : artificialisation des sols agricoles, naturels ou forestiers	Progression artificialisation des sols importante et décorrélée de l'évolution de la population. Entre 2011 et 2020, de l'ordre de 12 000 ha consommés.	Obj SGPE : réduction par 2 de l'artificialisation nette des sols à horizon 2030 à l'échelle régionale et départementale Objectif global déjà inscrit dans le SRADET depuis 2020 et territorialisé dans le SRADET modifié
Création/extension des aires protégées et des zones de protection forte	Des plans d'actions en cours de mise en œuvre. Taux d'avancement des projets du plan d'action AP terrestres : 31 % Taux d'avancement des projets du plan d'action AMP : 47 % (partie normande uniquement)	Obj SGPE : 30 % en AP et 7 % en ZPF (terrestre) d'ici 2030 – 30 % en AP et 1 % en ZPF (maritime – échelle façade) d'ici 2027 Obj (SRB 2030) : 22,5 % des terres en AP et 1 % sous PF Pour la façade MEMN : Obj (Plan d'action AMP) : 1200 ha de ZPF nouvelles et propositions de nouveaux projet à horizon 2027
Résorption des points noirs	56 points noirs infra identifiés pour résorption à 100 % d'ici 2030 / 237 ouvrages hydrauliques prioritaires avec plan d'actions en cours / étude lancée par la Région sur la trame noire	Obj SGPE : 100 % des points noirs prioritaires résorbés à horizon 2030 Obj (SRB 2030) : 100 % des EPCI engagent un plan d'action en faveur de la TVB en lien avec leur plan local d'urbanisme Rendre franchissables, d'ici 2027, les 237 ouvrages hydrauliques prioritaires normands 100 % des documents d'urbanisme élaborés depuis 2022 intègrent les enjeux de la préservation de la biodiversité nocturne
Protection des zones de captage	Nombreux dépassement de la norme concernant les pesticides et leurs métabolites. Concernant les nitrates, des secteurs encore impactés par des concentrations moyennes assez élevées.	Obj SGPE : 101 captages prioritaires disposent d'un PGSSE d'ici 2030 Obj (PRSE4) : 100 % des PGSSE « ressource » finalisés en juillet 2027, 100 % des PGSSE « production/distribution » finalisés en janvier 2029



Points clés du diagnostic :

- La **majorité des leviers présente un intérêt** à la fois pour le captage et le stockage du carbone, la préservation de la biodiversité, et de la ressource en eau,
- **Nécessité de concentrer les travaux de mai-juin sur les 8 leviers ne disposant pas de plan d'actions régional partagé,**
- **Fort besoin de connaissance**, à la fois pour analyser les conséquences du changement climatique sur les milieux et leurs fonctions, leur potentiel actuel de captage et stockage carbone,
- **Besoin de prioriser en identifiant des objectifs réalistes et de court terme** pour entraîner la dynamique
- **Mais aussi besoin de coordination et de collaboration**, en travaillant à différentes échelles, en prenant le temps d'en discuter entre acteurs, sans oublier le volet social
- **Nécessité d'avoir une vision transversale** entre leviers et entre GT et suivre les conséquences et interactions des leviers de captation et stockage de carbone avec biodiversité et fonctionnements hydrologiques.

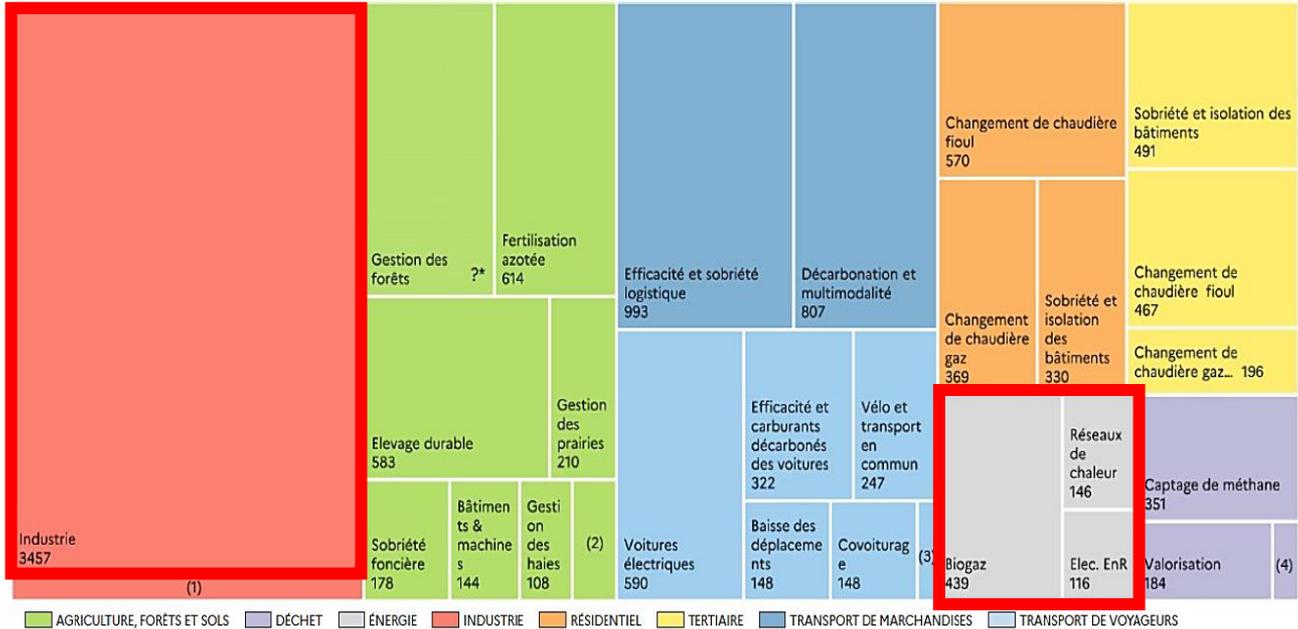


Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation et préservation biodiversité/ressources naturelles, exemples d'idées exprimées lors du premier GT élargi :

- **Connaissances** de l'état des peuplements forestiers et des sols, favoriser usage local, filière de la transformation
- **Développement économique** (soutien/développement des filières semences, valorisations du bois de haies, élevage à l'herbe...), attention système haies-talus-fossé
- **Connaissances de l'état de conservation et de bonne fonctionnalité** des tourbières et zones humides
- **Gestion et usages économiques favorables à la préservation** des tourbières et zones humides
- **Études des volumes prélevables par bassin** en tenant compte des conséquences du changement climatique
- Renforcement de la **sobriété en eau des industries**
- ...



Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

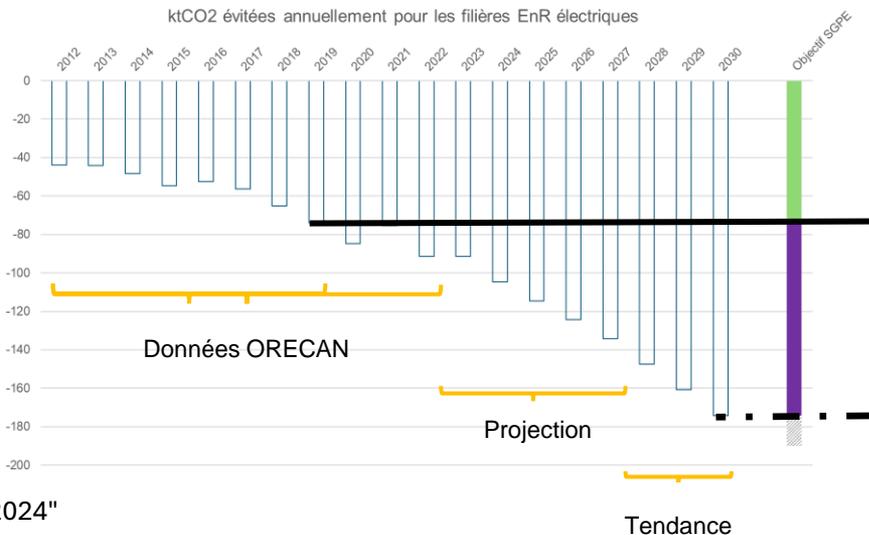


(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

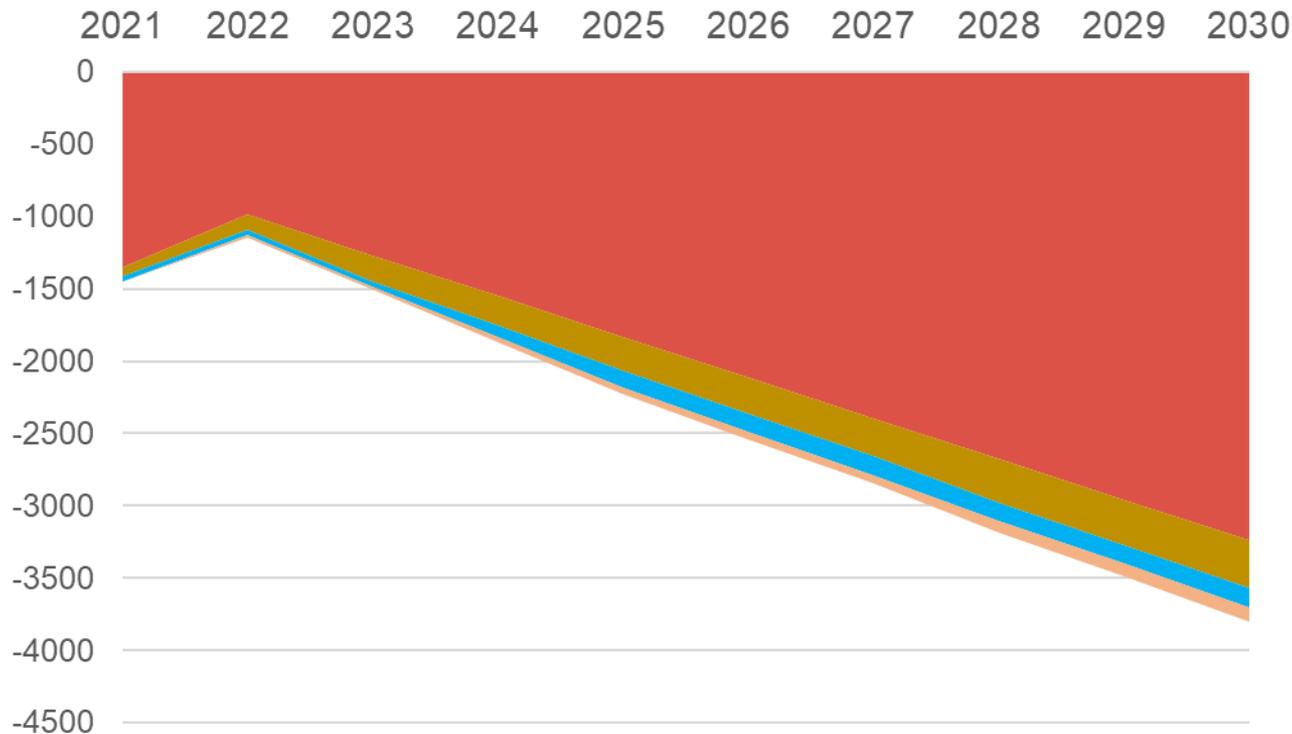
Une méthodologie en 4 étapes :

- 1. Définition d'un état des lieux 2019 sur la base des données publiées par l'ORECAN :**
consommation énergétique de l'industrie, production d'électricité renouvelable, production de biogaz en injection et production de chaleur véhiculée par les réseaux de chaleur urbains
- 2. Utilisation des données des derniers inventaires publiés par l'ORECAN (2020, 2021 et 2022 sur le bilan EnR, 2021 sur le bilan consommations d'énergie)**
- 3. Projection** en tenant compte des projets dont le financement a été validé (Région, ADEME, ADN, BPI), des dossiers instruits d'un point de vue administratif et des demandes de raccordement à ENEDIS
- 4. Élaboration d'un tendancier jusqu'en 2030** tenant compte de la dynamique de développement des projets

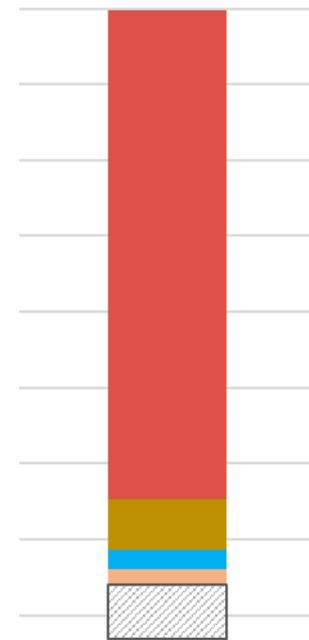




Projections de réduction d'émissions de GES (tCO2eq)



Objectifs SGPE 2030



■ Décarbonation de l'industrie ■ Biogaz ■ Réseaux de chaleur ■ ENR électriques

▨ Effort supplémentaire à fournir



Points clés du diagnostic :

- Des objectifs ambitieux mais atteignables, notamment sur les réseaux de chaleur
- Une concentration des émissions sur un nombre restreint d'acteurs
- L'enjeu de concrétiser certains projets d'importance pour l'atteinte des objectifs (ZIBAC, grands réseaux de chaleur)

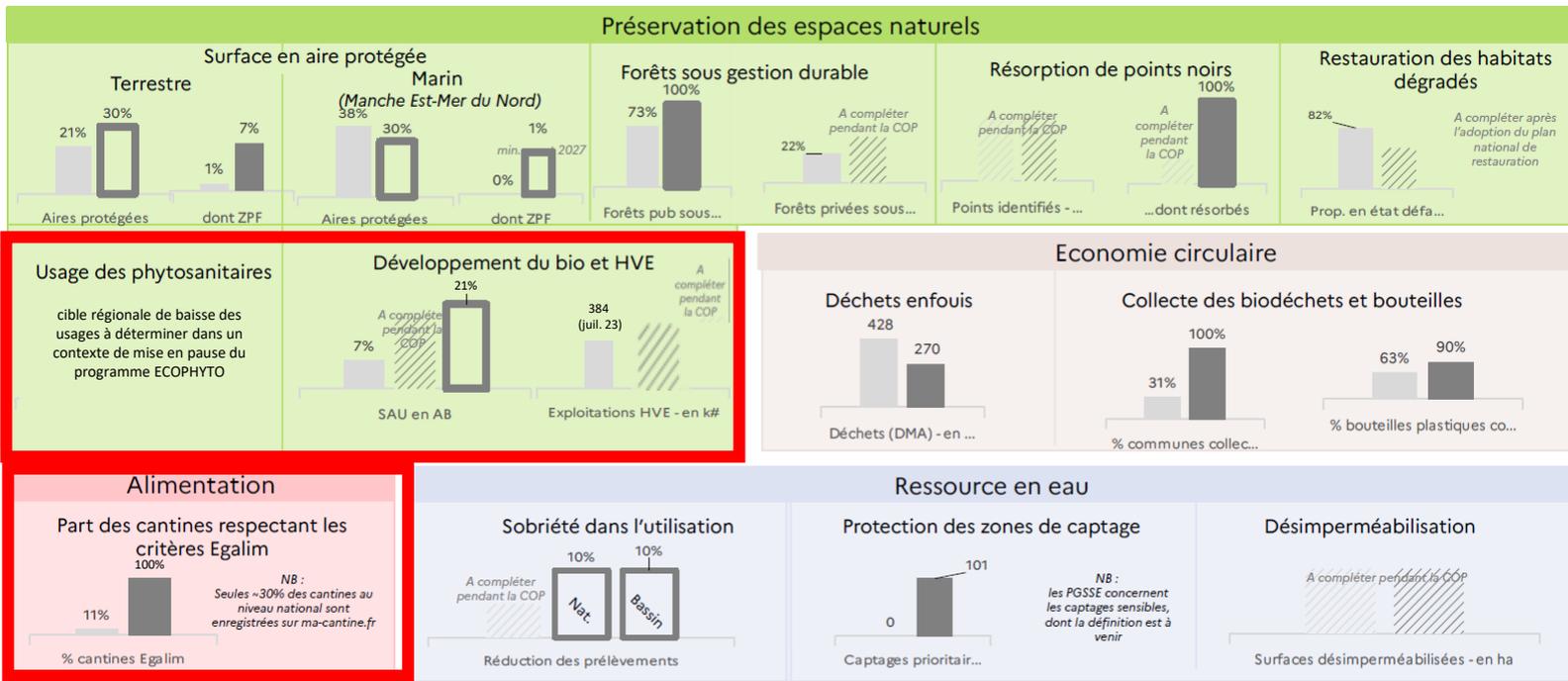


Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation :

- Le bon dimensionnement des infrastructures et réseaux énergétiques
- L'anticipation des nouveaux usages à l'origine de nouveaux besoins en énergie
- Le pilotage des ressources énergétiques (bois notamment)
- La priorisation des usages et la réduction des consommations
- La mobilisation des filières économiques
- Sources de financement (plan Métha'Normandie, soutien aux réseaux de chaleur, France 2030, etc.)
- L'acceptabilité et l'appropriation des solutions par le grand public



05

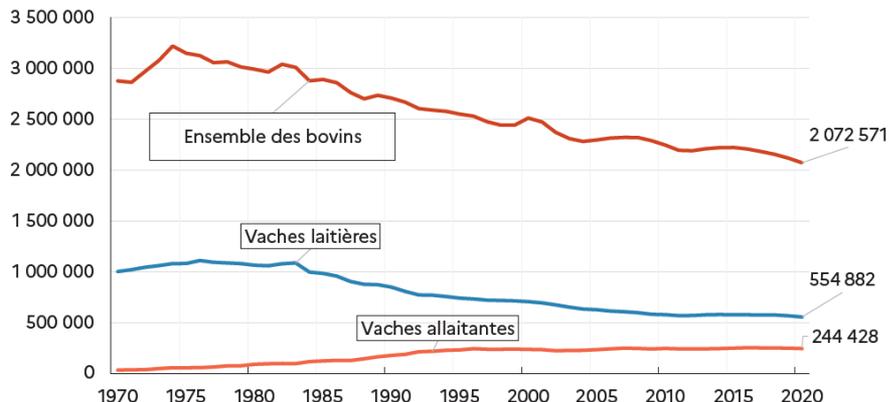


■ Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22) ■ Objectif régionalisé indicatif en 2030 □ Objectif national ou supra-régional



Nombre de bovins, vaches laitières et vaches allaitantes en Normandie entre 1970 et 2020

(DRAAF Normandie, d'après AGRESTE, Statistiques agricole annuelle)

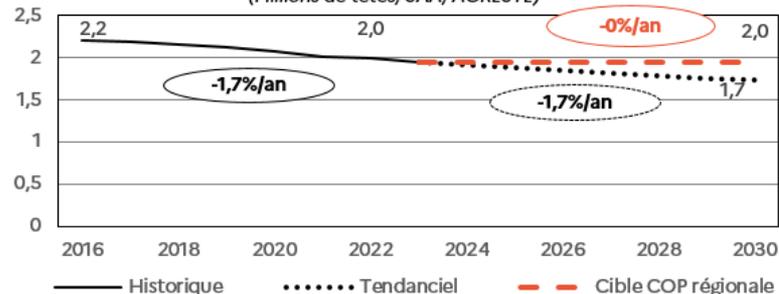


Une importante contribution de la Normandie à la décapitalisation du cheptel ruminant ces 50 dernières années

Un consensus territorial en faveur du maintien des effectifs bovins tenant compte des externalités positives de l'élevage (consommation de légumineuses locales, valorisation des effluents, préservation des haies et prairies ...) **et des objectifs poursuivis en matière de souveraineté alimentaire**

Effectifs bovins normands en fin d'année

(Millions de têtes, SAA, AGRESTE)





Points clés du diagnostic :

- des freins d'ores et déjà identifiés (manque de débouchés pour la production bio, difficultés liées à la main d'œuvre en élevage ...)
- une nécessité de ne pas opposer les systèmes de production agricole mais plutôt d'accompagner l'ensemble des changements de pratiques (MAEC*, PSE**...) avec une vision intégrée des enjeux de décarbonation et de préservation des ressources naturelles avec celui de la souveraineté alimentaire
- une importante complémentarité élevage-cultures à préserver en Normandie (à l'échelle de l'exploitation : polyculture-élevage, ou du territoire : ex. SeCoPPA***)



Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation :

- mise en lumière de **6 pistes d'actions prioritaires pour atteindre les objectifs de la loi EGalim en matière de restauration collective** : accompagner la mise en relation de l'offre et de la demande sur le plan logistique, travailler sur le prix, former les cuisiniers et gestionnaires de cantines, sensibiliser les convives, mener des actions de sourcing produits, lever les contraintes liées au recours aux marchés publics
- sur la partie **amont agricole**, il apparaît essentiel de penser sur le long terme l'**équilibre entre élevage et cultures** sur le territoire normand, dans un souci de préservation des prairies et autres infrastructures agro-écologiques stockant du carbone (dont haies)

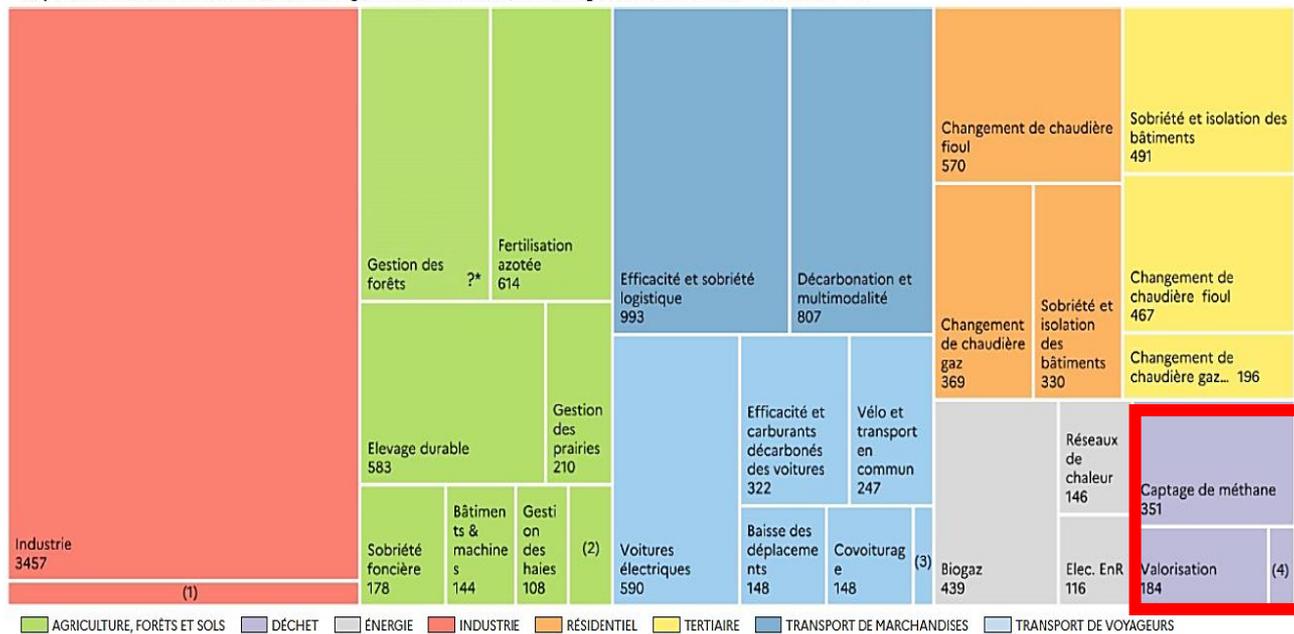
MAEC* : mesures agroenvironnementales et climatiques

PSE** : paiements pour services environnementaux

SeCoPPA*** : séchoir collectif plaine Pays d'Auge



Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

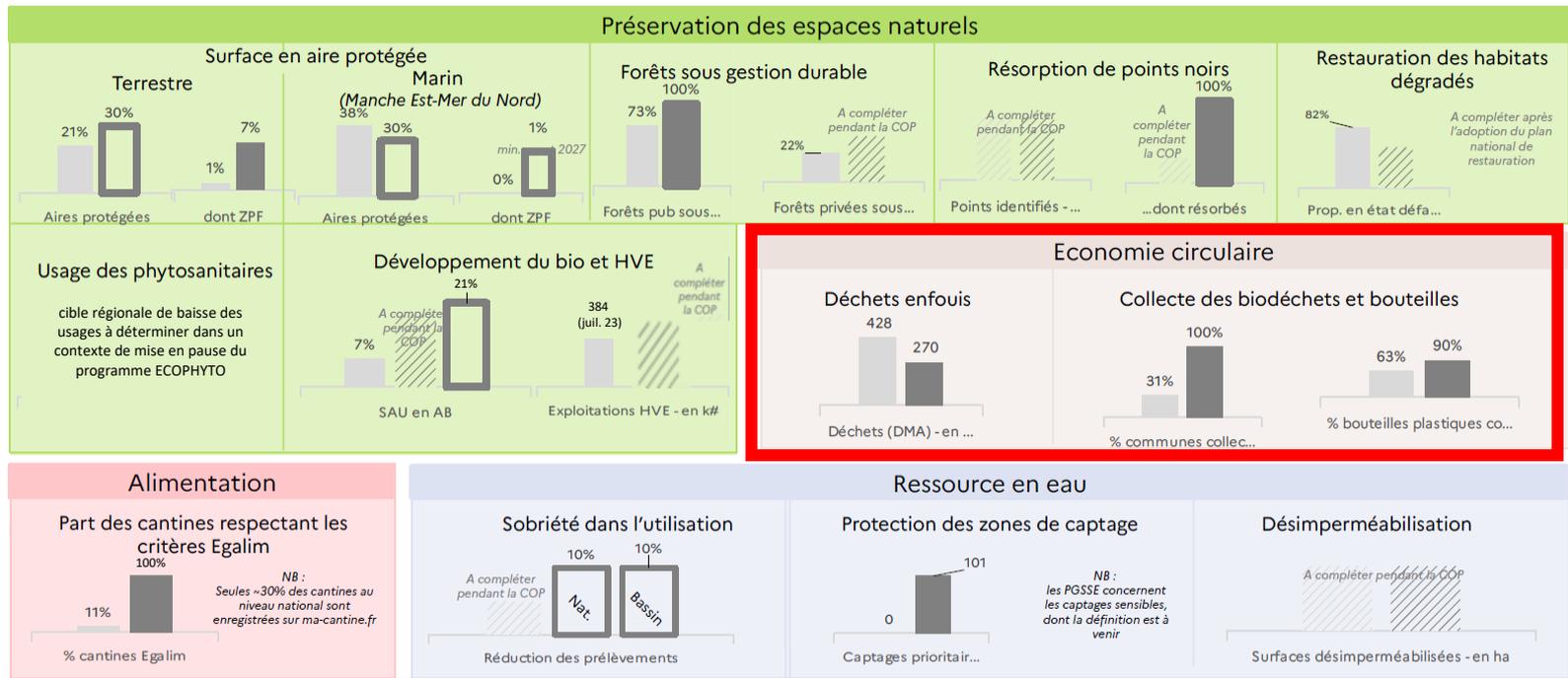


(1) Produits bois : 151 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 92 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 34 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 35 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts



06



Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)
 Objectif régionalisé indicatif en 2030
 Objectif national ou supra-régional

Des objectifs très ambitieux

Réduction de la quantité de déchets générée

- Indicateur : kg/hab/an de DMA produits
- Valeur 2019 : 672,6 kg/hab/an -> Cible 2030 : 576,4 kg/hab/an



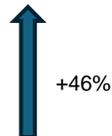
Taux de collecte des bouteilles plastiques

- Indicateur : % de bouteilles collectées
- Valeur 2019 : 54% -> Cible 2030 : 90% (soit +36%)



Collecte et valorisation des déchets recyclables

- Indicateur : kg/hab/an de déchets recyclables collectés et recyclés
- Valeur 2019 : 40,5 kg/hab/an -> Cible 2030 : 59 kg/hab/an



Valorisation matière des DMA

- Indicateur : kg/hab/an de DMA valorisés matière hors inertes et déchets dangereux
- Valeur 2019 : 274,4 kg/hab/an -> Cible 2030 : 364 kg/hab (soit +33%)



Réduction de la masse de déchets enfouis

- Indicateur : t/an de DMA enfouis
- Valeur 2019 : 428 000 t/an -> Cible 2030 : 270 000 t/an



Captage de méthane dans les ISDND

- Indicateur : % de la masse de méthane captée
- Valeur 2019 : En cours de consolidation -> Cible 2030 : 85%



Collecte des biodéchets par les communes

- Indicateur : % de communes collectant les biodéchets
- Valeur 2019 : 31% -> Cible 2030 : 100%

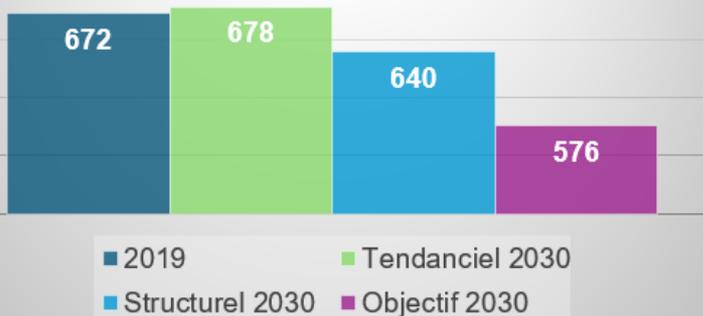




scénario tendanciel sans évolution du mode de consommation

- Projection des indicateurs selon la progression observée entre 2015 et 2022 (projection par flux)

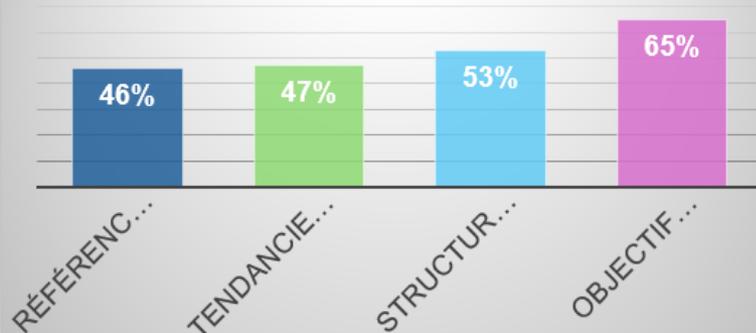
Kg/hab DMA



scénario structurel sans évolution majeure du mode de consommation

- Atteintes des objectifs des éco organismes (taux de captage sur le gisement théorique ou valeur tendancielle si meilleure, hors PMCB)
- Tri à la source des biodéchets
- - 30% de collecte de déchets verts entre 2015 et 2027

Taux de valorisation (DMA NDNI)





Points clés du diagnostic :

- L'atteinte des objectifs réglementaires (REP, tri à la source des biodéchets) ne suffira pas
- Nécessité d'évaluer l'impact de la REP « Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment »
- Nécessité de mesurer plus précisément les flux de méthane émis et captés dans les ISDND



Les accélérateurs identifiés pour répondre aux enjeux de décarbonation :

- Atteindre des performances de tri élevées
- La prévention apparaît clé pour améliorer la sobriété et la responsabilité de la consommation
- Prendre en compte la consommation de ressources associée à la demande des consommateurs ainsi qu'à l'offre des acteurs économiques
- Bien prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale, notamment en étudiant les freins psychosociaux au changement et en améliorant la lisibilité des mesures prises



Focus sur de la démarche de transition écologique du système de santé normand

Pascal LEMIEUX

Responsable transversal de la démarche de transition écologique du système de santé normand, ARS



**Sobriété énergétique & transition écologique
du système de santé en Normandie**

COP RÉGIONALE INTERMÉDIAIRE

24 AVRIL 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ EN NORMANDIE

- Des travaux qui s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route nationale de planification écologique du système de santé
- Le système de santé normand comme illustration des travaux de la COP Normandie:
 - 130 établissements de santé et 64 000 professionnels;
 - 850 établissements médico-sociaux et 42 000 professionnels;
 - Près de 16 000 professionnels de santé libéraux.
- Une condition de réussite, impliquer l'ensemble de ses représentants.
 - Installation le 20 décembre 2023 d'un comité de pilotage.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ EN NORMANDIE

Mieux se déplacer:

- Déplacement des professionnels vers leur lieu de travail, au domicile du patient, vers les structures de soins, en transport sanitaire.



- aider les établissements à réaliser leur plan mobilité,
- Développer le télétravail,

Mieux se loger:

- 57 000 places d'hébergement et 32 000 lits pour 4 850 000 m2 de bâtiments



- interrogation systématique réhabilitation versus reconstruction, exigence de performance énergétique des bâtiments, intégration des énergies renouvelables,
- Développer les conseillers techniques en énergie et écologie en santé,



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ EN NORMANDIE

Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes

- De 400 à 1200 litres d'eau par jour et par lit,
- Des contraintes fortes en matière d'hygiène
- Une occupation foncière très importante (artificialisation des sols),
- Actions de sensibilisation aux gestes pour économiser l'eau,
- Développer les compteurs connectés, améliorer la maintenance, l'achat de matériel moins consommateurs...



Mieux produire

- 24 kg de déchets par intervention chirurgicale,
- 42 000 tonnes de déchets chaque année en région,
- flux d'achats et de déplacements très importants.
- Promouvoir la démarche Green bloc.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ EN NORMANDIE

Mieux se nourrir

- 22 millions de repas dans les hôpitaux publics normands ,
- Environ 45 millions de repas pour les établissements médico-sociaux.



- Accompagner les établissements aux obligations de la loi EGALIM,
- Formation des responsables achats et restauration,

Mieux consommer

- 55% des émissions de gaz à effet de serre proviennent des achats de médicaments et dispositifs médicaux
- Les flux d'achats du secteur représentent 1,5 milliards d'€ pour la région.



- Accompagnement à la mise en place des SPASER,
- création d'un référentiel régional d'écoprescription/écosubstitution,
- travail sur la juste prescription et l'optimisation médicamenteuse (pertinence des soins),



Synthèse des retours des questionnaires « collectivités »

298 questionnaires ont été envoyés par les collectivités de la région Normandie au 19 avril 2024. Il s'agit de résultats provisoires, la plateforme étant encore ouverte pour recueillir les retours des collectivités n'ayant pas encore répondu.

Suivi des dépôts par type de collectivité

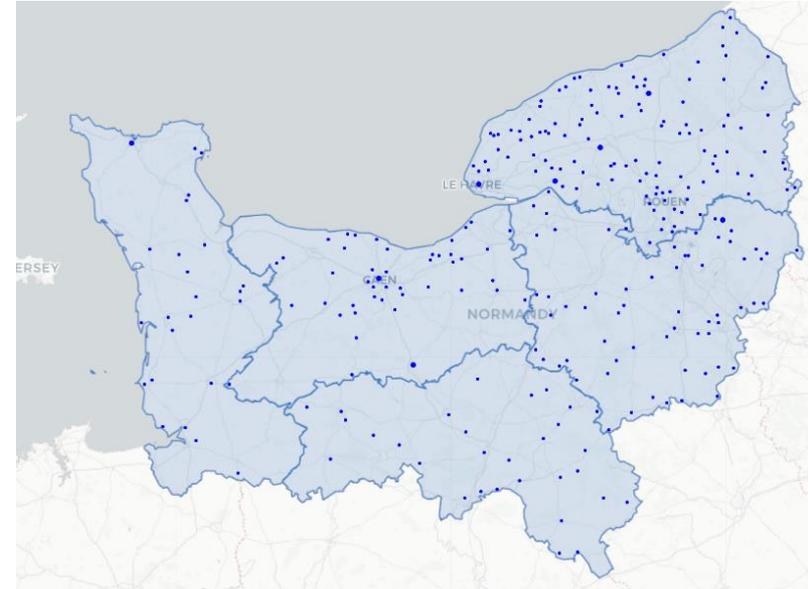
Type collectivité	Nb collectivité	Nb fichiers reçus	Taux de retour
Commune	2 651	250	9,43 %
Département	5	5	100,00 %
EPCI	69	42	60,87 %
Région	1	1	100,00 %
Total	2 726	298	10,93 %

Suivi des dépôts des communes

Département	Nombre de communes	Nombre de fichiers reçus	Taux de retour
Calvados	528	39	7,39 %
Eure	585	54	9,23 %
Manche	446	17	3,81 %
Orne	385	24	6,23 %
Seine-Maritime	708	116	16,38 %
Total	2652	250	9,43 %

Suivi des dépôts des EPCI

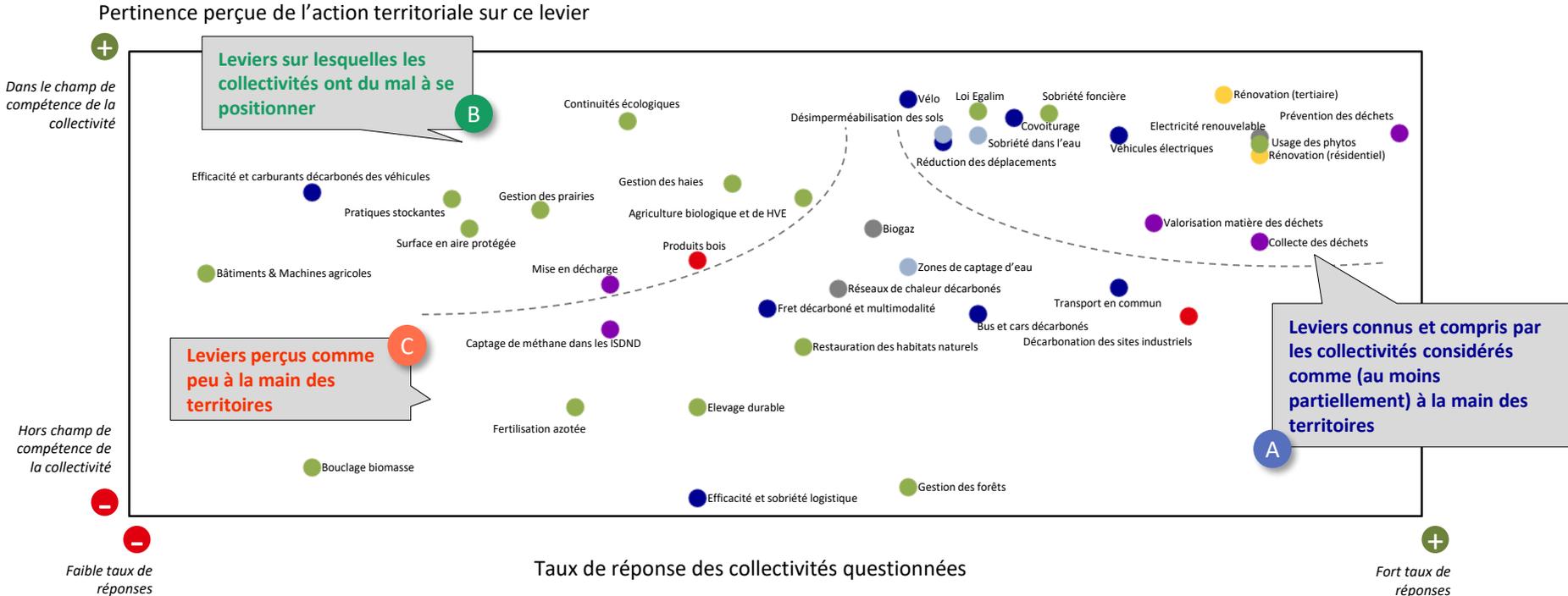
Département	Nombre d'EPCI	Nombre de fichiers reçus	Taux de retour
Calvados	16	8	50,00 %
Eure	12	10	83,33 %
Manche	8	8	100,00 %
Orne	15	6	40,00 %
Seine-Maritime	18	10	55,56 %
Total	69	42	60,87 %



Localisation des répondants : communes et EPCI (19 avril 2024)

<https://questionnaire-cop-normandie.fr/>

Principaux résultats | On identifie 3 familles de leviers qui mènent à différents types d'actions à soumettre au débat (1/2) (analyse SGPE)



On identifie 3 familles de leviers qui mènent à différents types d'actions à soumettre au débat (2/2) (analyse SGPE)

A Leviers considérés comme à la main des territoires

Leviers connus et compris par les collectivités pour lesquels un certain nombre d'actions sont déjà aujourd'hui largement menées

Exemples de leviers :

- Rénovation des bâtiments
- Mobilité douce et électrique
- Prévention, collecte et valorisation des déchets
- Sobriété foncière, loi Egalim
- EnR électriques

B Leviers sur lesquelles les collectivités ont du mal à se positionner

Leviers pour lesquels le type d'actions à mener pour les mettre en œuvre n'est pas évident à identifier

Exemples de leviers :

- Prairies, haies, pratiques stockantes, agriculture bio
- Continuités et surfaces protégées
- Mise en décharge
- Produit bois

C Leviers perçus comme peu à la main des territoires

Leviers perçus comme peu à la main des territoires (surtout à l'échelon infrarégional) et plus porté par les autres acteurs (Etat, entreprises...)

Exemples de leviers :

- Elevage et fertilisation azotée
- Forêts
- Fret
- Transport en commun
- Industrie
- Taux de captage en ISDND

Enjeu de la
COP

Accélérer la mise en œuvre et les actions en cours

Sensibiliser les acteurs sur l'importance de ces leviers et identifier les actions possibles

Identifier les sujets interterritoriaux qui pourraient accélérer la mise en œuvre

Type
d'actions à
faire
émerger

- Comment massifier et accélérer les actions en cours ?
- Quelles nouvelles façons de faire (ex. partenariats, modalités contractuelles...) identifier ?

- Quelles sont les actions possibles à mener, à tous les échelons et dans une approche de coopération entre acteurs ?

- Comment identifier les actions/projets transverses (coopération interterritoriale, avec entreprises...) qui permettent d'adresser les sujets clés du territoire ?

Les **communes** mettent majoritairement en avant les actions déjà engagées sur **l'alimentation**, des **mesures de sobriété énergétique**, de **rénovation énergétique de leurs bâtiments**, de **prévention des déchets**, ...

Cette action est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ? (groupes)		1- Je ne sais pas	2- Plutôt non	3- Partielle	4- Partielle	5- Plutôt oui	Non saisi
Levier	Action						
Agriculture biologique et de HVE	Création et animation des ateliers d'éducation à l'alimentation biologique dans les écoles (ex. ateliers cuisine, des espaces potagers, etc.)					100%	
Elevage durable / Gestion des prairies	Installation d'éleveurs ayant des pâtures sur les terres des collectivités (ex. bail rural environnemental en aires d'alimentation de captage ; les prairies naturelles pourraient y être mentionnées)					100%	
	S'appuyer sur les projets territoriaux (zones à enjeux eau, projets alimentaires territoriaux, parcs naturels régionaux, GIEE, Natura 2000...) pour encourager les engagements dans la production de viande et de fromage locaux et issus d'animaux nourris à l'herbe					100%	
Electricité renouvelable	Actions d'efficacité énergétique et de sobriété pour l'éclairage public	8%	4%		21%	55%	12%
Usage des phytos	Respect de l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades	12%	5%	0%	7%	55%	21%
Rénovation (tertiaire)	Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, consommations de	8%	6%	2%	24%	45%	14%
Electricité renouvelable	Respect de la réglementation sur l'éclairage	17%	4%		14%	43%	22%
Fertilisation azotée / Elevage durable / Loi Egalim	Mise en application du menu végétarien hebdomadaire, introduit par la loi EGALIM de 2018, visant à protéger la rémunération des agriculteurs, et entériné par la loi Climat et résilience, dans les cantines	19%	9%	0%	13%	35%	24%
Prévention des déchets / Valorisation matière des déchets / Collecte des déchets	Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri	18%	3%	2%	23%	34%	19%
Prévention des déchets	Lutte contre les dépôts sauvages : collectes et contrôles	10%	9%	4%	29%	32%	17%
Rénovation (tertiaire)	Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire	14%	9%	4%	30%	24%	20%

Les **EPCI** mettent majoritairement en avant les actions déjà engagées sur la **prévention des déchets**, l'**introduction des enjeux de rénovation énergétique**, **préservation de la biodiversité**, **sobriété foncière**, ... dans leurs documents d'**urbanisme (PLU, SCOT, ...)**, des mesures de **développement des mobilités douces**, **développement de zones d'accélération des ENR**, ...

Cette action est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ? (groupes)		1-Je ne sais pas	2-Plutôt non	3-Partiellement	4-Partiellement	5-Plutôt oui	Non saisi
Prévention des déchets / Valorisation matière des déchets / Collecte des déchets	Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri	2%		2%	14%	79%	2%
Prévention des déchets	Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (lutte contre les imprimés	2%	2%	2%	12%	74%	7%
Rénovation (résidentiel)	Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov		2%		19%	74%	2%
Rénovation (tertiaire) / Rénovation (résidentiel)	Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation			5%	19%	74%	2%
Continuités écologiques	Introduction des enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanismes Scot, PLU, PLUI	2%		5%	26%	64%	2%
Rénovation (résidentiel)	Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat - OPAH	7%	10%		14%	64%	5%
Rénovation (tertiaire) / Rénovation (résidentiel)	Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov		14%		24%	57%	5%
Electricité renouvelable	Actions d'efficacité énergétique et de sobriété pour l'éclairage public	7%	7%	2%	19%	55%	10%
Rénovation (tertiaire)	Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, etc.)			10%	36%	52%	2%
Sobriété foncière / Réduction des déplacements	Régulation des constructions de surfaces bâties via les PLH / PLU : optimisation de l'usage du foncier, promotion de la densité, limitation de la construction de nouveaux bâtiments, incitations à la réhabilitation / reconversion, promotion d'habitats collectifs...	7%	10%	7%	19%	52%	5%
Continuités écologiques	Financement des opérations de restauration des continuités écologiques	14%	7%	5%	14%	50%	10%
Covoiturage	Mise en place d'infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage...)	5%	17%	7%	17%	50%	5%
Rénovation (tertiaire) / Sobriété foncière	Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérents avec les objectifs d'écoconception et de sobriété		12%	2%	31%	50%	5%
Continuités écologiques	Restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau identifiés comme prioritaires (plan de gestion des poissons migrateurs, plan de gestion de l'anguille, classement des cours d'eau...)	17%	5%	5%	14%	48%	12%
Usage des phytos	Respect de l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades	24%	7%		14%	45%	10%
Sobriété dans l'eau	Intégration de la gestion de l'eau dans les défis et les documents relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire	10%	14%		24%	43%	10%
Continuités écologiques	Accompagnement de la mise en œuvre des projets d'aménagement par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints...)	10%	14%	7%	19%	40%	10%
Rénovation (tertiaire)	Identification et hiérarchisation des continuités écologiques et des points noirs	12%	5%	5%	29%	40%	10%
Rénovation (tertiaire)	Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire	7%	7%	7%	36%	40%	2%
Sobriété foncière	Mise en place d'opérations d'aménagement en recyclage urbain : recyclage des friches, requalification des quartiers dégradés, revitalisation des petites et moyennes centralités...	5%	12%	12%	19%	40%	12%
Vélo	Mise en place de services de location ou de prêt de vélos	7%	31%	7%	7%	40%	7%
Vélo	Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo	7%	10%	5%	33%	40%	5%

Les **conseils départementaux** mettent majoritairement en avant les actions déjà engagées sur la mise en place **d'infrastructures de covoiturage**, la **gestion des forêts**, **déploiement de la loi Egalim** la restauration collective (collèges), le **financement des opérations de restauration des continuités écologiques**, **aides à la rénovation du parc privé** complémentaires aux aides nationales, **extension du réseau d'aires protégées et de protections fortes**, ...

Cette action est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ? (groupes)		1- Je ne sais	2- Plutôt no	3- Partielle	4- Partielle	5- Plutôt ou	Non saisi
Covoiturage	Mise en place d'infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage...)					100%	
Gestion des forêts	Conservation d'arbres morts et d'arbres à cavités pour le maintien de la biodiversité forestière					100%	
Fertilisation azotée / Elevage durable / Loi Egalim	Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits courts dans la commande publique et la restauration collective (écoles, collèges et lycées notamment), mise en place de centrales d'achat pour favoriser les produits locaux, déploiement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)			20%		80%	
Continuités écologiques	Accompagnement de la mise en œuvre des projets d'aménagement par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints...)	40%				60%	
	Financement des opérations de restauration des continuités écologiques				40%	60%	
Electricité renouvelable	Actions d'efficacité énergétique et de sobriété pour l'éclairage public	20%	20%			60%	
Fertilisation azotée / Elevage durable / Loi Egalim	Mise en application du menu végétarien hebdomadaire, introduit par la loi EGALIM de 2018, visant à protéger la rémunération des agriculteurs, et entériné par la loi Climat et résilience, dans les cantines scolaires,				20%	60%	20%
Réduction des déplacements	Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents: forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture			20%	20%	60%	
Rénovation (résidentiel)	Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov	20%	20%			60%	
Rénovation (tertiaire) / Rénovation (résidentiel)	Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov				40%	60%	
Surface en aire protégée	Sur la base des outils fonciers et réglementaires existants, extension du réseau d'aires protégées et de protections fortes	20%			20%	60%	



Echanges avec la salle et débats sur les conditions de réussite de la future feuille de route de la planification écologique en Normandie

Indépendamment des dimensions « thématiques » (leviers et actions), quelles seraient pour vous les conditions à réunir pour la réussite de cet exercice de planification écologique en Normandie ?

- L'exercice de planification écologique sera réussi s'il s'appuie sur :
 - la **prise en compte des cadres stratégiques déjà déployés** en Normandie (Stratégies, Schémas, Plans, Dispositifs, ...)
 - La **mutualisation et/ou massification des financements publics/privés** sur des actions prioritaires
 - une approche plus transversale **des projets/actions** permettant d'aborder les différents leviers
 - Un **renforcement du cadre réglementaire** pour accélérer la transition écologique
 - Un **renforcement de l'engagement et des changements de pratiques des citoyens**
 - **l'identification d'actions nouvelles** pour répondre aux objectifs de décarbonation, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
 - ...

COP intermédiaire Normandie -24 avril 2024





ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Présentation des points de sortie des COPs

Frédéric Jobert

Secrétaire Général Adjoint à la Planification Ecologique

Les COP régionales répondent à plusieurs objectifs

- 1 Décliner le plan par territoire**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- 2 Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales**, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- 3 Faire émerger des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- 4 Identifier des verrous** qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales

Pour ce faire, 4 points de sortie de la COP

- 1** Un alignement / partage sur les **objectifs à l'échelle de la région**, par levier de la planification écologique
- 2** Un **état des lieux partagé du territoire** qui a mobilisé la majorité des collectivités territoriales
- 3** Un **plan d'action** cohérent et qui couvre les thématiques clés identifiées lors du diagnostic
- 4** Les sujets à traiter lors de la prochaine COP et **modalités de suivi**

Qu'est ce qu'une action COP ?

Une initiative des acteurs de la COP qui a une dimension nouvelle

- Une initiative nouvelle issue des réflexions de la COP
- ...ou un projet en cours de réflexion / conception qui est cohérent avec les thématiques de la COP
- ...ou un projet existant ou en cours dont la COP donne raison à amplifier, accélérer, réorienter via une méthode nouvelle / un changement de structure / une simplification

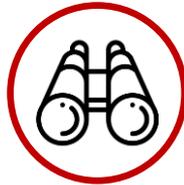
Une action qui est structurante pour la planification écologique sur le territoire

- Le levier de la planification écologique qu'elle adresse est son objet central
- L'action représente un potentiel significatif au regard de l'ambition du levier (évaluation au moins qualitative)
- ...et repose sur la mobilisation de plusieurs acteurs sur le territoire – par exemple :
 - Coopération interterritoriale (enjeux transverses à plusieurs CT, synergies et mutualisation de moyens, solidarité entre territoires...)
 - ...ou inter-acteurs (construction de filières, engagements public-privé...)
 - Déploiement sur plusieurs parties du territoire, dans une logique de massification de bonnes pratiques

Une mobilisation collective à poursuivre



Continuer à se mobiliser au sein de la COP, dans ce travail nouveau fondé sur un dialogue renforcé et la coopération entre acteurs



Etre innovants et ambitieux dans l'identification et le portage d'actions qui pourront faire bouger les curseurs



Rester pragmatiques et concrets pour pouvoir passer dès la sortie de COP dans une logique d'opérationnalisation de la feuille de route

Propos conclusifs

M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

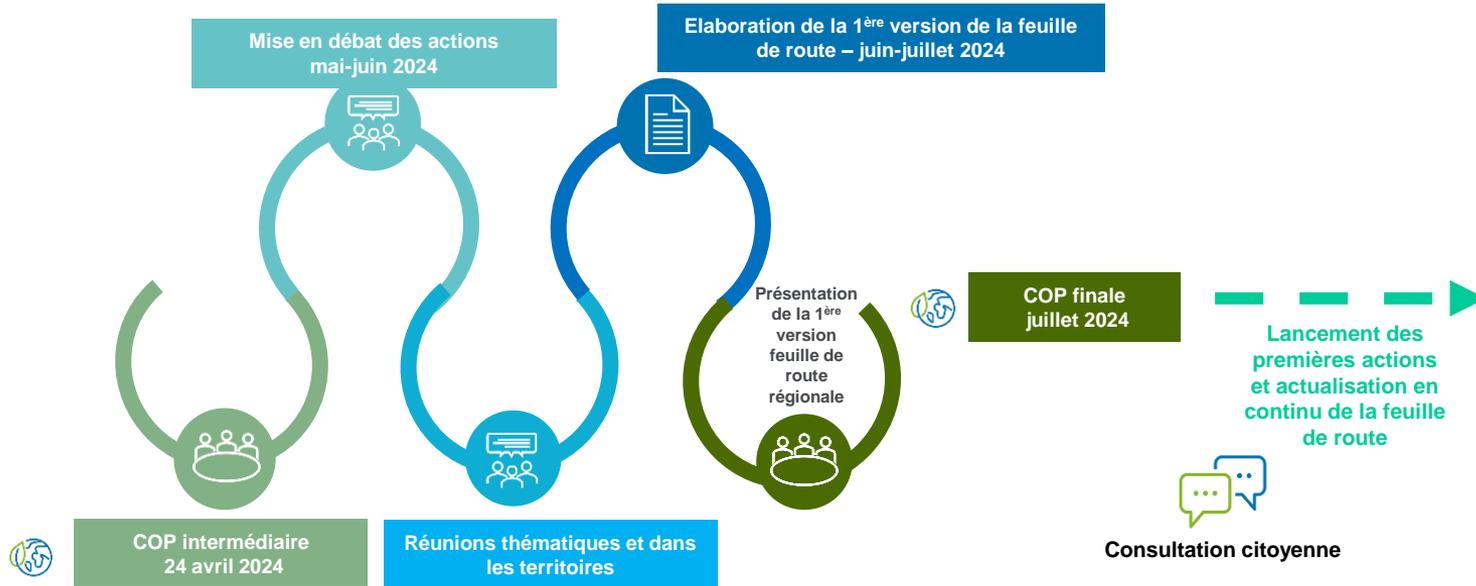
**14^{ème} Vice-Président de la Région
Normandie, en charge de la Transition
environnementale et énergétique**

M. Jean-Benoît ALBERTINI

**Préfet de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime**

2ème série de concertation via les 6 groupes thématiques

- Actions prioritaires et prévisionnelles
- Identification des acteurs de la mise en œuvre
- Identification des conditions de réussite





**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**RÉGION
NORMANDIE**

Merci de votre participation

Pour des contributions supplémentaires :

→ **Une plateforme collaborative et une FAQ :**

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_7509315/fr/planification-ecologique-normandie

→ **Une adresse :** planification-ecologique@normandie.gouv.fr